

NOTE D'INFORMATION FÉDÉRALE n°372

MARS 2024

1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023 DE LA FFA

Organisée par le club de l'Aviron Sainte-Livrade (Ligue Nouvelle Aquitaine), l'Assemblée générale de la FFA s'est tenue le samedi 16 mars 2024.

• Tarifs 2025

Les tarifs des licences, titres et affiliation 2025 ont été approuvés par l'Assemblée générale.

Nous vous invitons à les consulter sur le site internet de la FFA :

<https://www.ffaviron.fr/medias/downloads/Tarifs-licences-2025-valides-AGMars2024-20240403073418.pdf>

• Grande Médaille d'Or de la FFA

La Grande Médaille d'Or a été décernée à Bénédicte OUVRY, Présidente de la Ligue Normandie et Vice-Présidente de la FFA.

2. ÉCHÉANCIER DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES A TENIR AVANT FIN 2024

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du 2 mars 2022, visant à démocratiser le sport en France, nous vous rappelons que les ligues et comités départementaux devront tenir leur assemblée générale extraordinaire validant leurs nouveaux statuts avant le 1er juillet 2024.

Il est également rappelé que devront se tenir entre le 1er septembre et le 30 octobre les AG électorales des ligues et comités départementaux pour permettre aux nouvelles instances de participer aux votes pour l'AG Électorale fédérale du 16 novembre 2024.

Le Pôle Clubs et Territoires de la FFA se tient à votre disposition pour tous compléments d'informations sur le sujet à travers l'adresse dédiée : clubs-territoires@ffaviron.fr